



# Garantie In Sun We Trust

Conditions générales

## PRÉSENTATION

Cette garantie (la « Garantie In Sun We Trust ») est un **ajout à tous les droits obligatoires** dont vous êtes susceptible de disposer en tant que client(e) conformément à la législation locale. De plus, la Garantie In Sun We Trust est un complément aux garanties établies dans le contrat et aux conditions générales connexes applicables à votre achat d'un système solaire auprès d'In Sun We Trust (ci-après dénommé « Contrat »).

Afin d'éviter toute ambiguïté, la Garantie est **uniquement destinée à vous octroyer des droits et une protection supplémentaires** et, en cas de conflit entre la Garantie In Sun We Trust et tout autre droit dont vous pourriez disposer conformément à la législation locale ou à tout autre accord entre vous et In Sun We Trust, la Garantie In Sun We Trust ne saurait être interprétée comme une limitation desdits droits.

## GARANT

[Entité locale]

## PORTÉE DE LA GARANTIE

Conformément aux exclusions et limitations énoncées ci-après, la Garantie In Sun We Trust couvre **toute réparation ou tout remplacement de produits ou composants endommagés, défectueux ou dysfonctionnels, et toute réparation de l'assemblage défectueux ou endommagé** du système solaire pendant la durée de ladite Garantie In Sun We Trust.

## DURÉE

La Garantie In Sun We Trust s'applique pendant **une période de 10 ans** à compter de la date de livraison du système solaire telle que définie dans le Contrat.

## EXCLUSIONS

La Garantie In Sun We Trust ne couvre pas les dommages aux personnes, biens ou tiers, qui peuvent toutefois être couverts par d'autres droits dont vous disposez en tant que client(e) d'In Sun We Trust.

## LIMITATIONS

La Garantie In Sun We Trust n'est pas un produit d'assurance. Elle ne couvre que les défauts, dysfonctionnements ou dommages entraînés par des faiblesses inhérentes aux produits ou à la fabrication. La Garantie In Sun We Trust ne couvre pas les dysfonctionnements ou dommages entraînés par ou dus à des actions ou omissions d'un(e) client(e) ou d'un(e) tiers, ou à des événements externes, y compris mais sans s'y limiter à :

- Des dommages entraînés par le/la client(e) ou un(e) tiers ;
- Tout travail effectué par le client ou un tiers interférant avec le système solaire ;
- Les incidents météorologiques, incendies, désastres naturels ou incidents similaires.

La Garantie In Sun We Trust couvre uniquement les réparations et remplacements de pièces nécessaires effectués par In Sun We Trust et ne donne en aucun cas droit au paiement d'une indemnisation.

Toute baisse des performances ou tout changement esthétique de l'apparence lié à une utilisation, une dégradation ou un vieillissement normal n'est pas considéré comme un dommage, un défaut ou un dysfonctionnement en vertu de la Garantie In Sun We Trust.

À compter de la notification de tout dommage ou mauvais fonctionnement couvert par la Garantie In Sun We Trust, vous devez accorder à In Sun We Trust un délai raisonnable pour l'évaluation et la réparation ou le remplacement. De plus, tout retard dû à la capacité limitée du réseau d'installateurs d'In Sun We Trust, à des conditions météorologiques défavorables ou à toute autre raison ne donne aucun droit à une indemnisation. In Sun We Trust se réserve le droit de contredire et de rejeter toute demande infondée.

## ANNULATION DE GARANTIE

Afin de bénéficier de la Garantie In Sun We Trust, vous devez effectuer la maintenance préventive nécessaire du système solaire, y compris le nettoyage des débris sur les panneaux solaires, le nettoyage approprié des panneaux solaires en cas de présence excessive de poussière ou de sable, le retrait de l'accumulation de glace ou de neige sur les panneaux solaires. De plus, vous êtes tenu(e) d'effectuer la maintenance préventive des éléments du bien susceptibles d'impacter ou de menacer la sécurité, le fonctionnement ou l'effet du système solaire (par exemple, l'élagage des haies ou des arbres ou le nettoyage de la poussière ou des salissures des panneaux solaires).

Tout travail sur le système solaire doit être effectué par un personnel autorisé et en accord avec In Sun We Trust. Toute interférence ou tout travail sur le système solaire autre que celui mentionné ci-dessus ou tout travail non autorisé effectué sur ou en lien avec le système solaire est susceptible d'annuler la Garantie In Sun We Trust.

## DROIT DE TRANSFERT

La garantie In Sun We Trust s'applique à la personne qui a acheté le système solaire auprès d'In Sun We Trust **et à toute personne qui devient légalement propriétaire** du système solaire pendant la période de garantie.

## NOTIFICATION

Afin de bénéficier de la Garantie In Sun We Trust, vous devez notifier In Sun We Trust dans les plus brefs délais dès que vous découvrez tout mauvais fonctionnement ou tout dommage de votre système solaire. In Sun We Trust peut être amené à vous demander une documentation supplémentaire afin d'évaluer votre demande.